
Nombre de membres composant le comité : 8

En exercice : 8

L'an deux mille quatorze le vendredi 19 décembre à 18 heures, les membres composant le Comité d'Administration du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff, légalement convoqués le 10 décembre 2014, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOULET.

Étaient présents :

Mesdames BÉTOUS – LEQUIME-NICOLAS

Messieurs METAIS-BOULET-CLAVEL

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame MORDOS (absence excusée) donnant pouvoir à Monsieur METAIS

Monsieur PASCAL (absence excusée) donnant pouvoir à Monsieur BOULET

M. BOULET, Président du Syndicat Mixte du Stade Nautique Intercommunal de Châtillon-Malakoff ouvre la séance à 18h30.

M. BOULET rappelle que l'ordre du jour portera sur :

- 1) Dossier réhabilitation : présentation des différentes études (état des lieux et retours des études réalisées)
- 2) Informations sur les travaux de décembre et ceux réalisés dans la période de juin à décembre et prévisions 2015 (dans le cadre de l'enveloppe parlementaire, mais aussi du BP 2015)
- 3) Information sur les marchés publics en cours
- 4) Point d'information sur la réalisation budgétaire au 30/11/2014 (y compris synthèse des données pour aborder le BP 2015- niveau occupation des usagers)
- 5) Délibérations spécifiques au personnel (agents occasionnels – leçons particulières 2015 maintien ?- création d'un poste d'étaps principal – promotion carrière de PY FAVREAU – validée par l'ancien Comité)
- 6) Informations et Questions diverses

M. BOULET donne la parole à Mme MILED, directrice du Stade Nautique de Châtillon-Malakoff.

Mme MILED introduit l'ordre du jour du Comité d'Administration.

PRESENTATION DES DIFFÉRENTES ÉTUDES

Mme MILED rappelle que la réflexion sur la réhabilitation du Stade Nautique est déjà enclenchée depuis le précédent directeur qui avait réalisé un document technique.

Mme MILED invite les membres du Comité à prendre la synthèse des études qui leur a été remise.

Mme MILED expose aux membres du Comité d'Administration l'étude de diagnostic général réalisée par la société H2O.

Une présentation du Stade Nautique est effectuée en mettant l'accent sur sa particularité : Un équipement d'une surface couverte de 2304 m² constitué de 5 bassins, dont un bassin olympique couvert, dans un axe urbain et ouvert environ 4000 heures par an.

Madame MILED met en exergue les préconisations formulées par la société H2O dont la plus urgente, la reprise des épaufrures des façades extérieures et de l'entrée, a été effectuée.

Madame MILED précise que refaire la totalité des épaufrures de l'enceinte interne du bâtiment représente une enveloppe de **six ou sept mille euros**.

Mme MILED présente les préconisations de la société H2O au niveau :

- Des travaux à réaliser sur le secteur de l'accueil/caisse
- Du halle bassins et les extérieurs,
- Des pédiluves (avec fuite des pédiluves des plages extérieurs)
- Des bassins avec le chemisage des canalisations
- La galerie technique à ventiler
- La filtration avec l'ajout d'une nouvelle ligne
- La production d'eau chaude sanitaire
- La ventilation du halle des bassins
- L'accessibilité aux personnes présentant un handicap

Mme MILED alerte le Comité sur divers éléments du bâtiment qui nécessitent une attention particulière tel que :

- Le réseau d'électricité vieillissant et défaillant
- L'étanchéité des murs intérieurs notamment ceux des vestiaires côté couloir mixte
- L'inclinaison des murs de soutènement côté Boulevard de Vanves qui sont poussés par le talus
- Les locaux du personnel dont le confort reste grandement améliorable
- Les corbeaux qui présentent des fissures inquiétantes

Madame MILED revient sur les études béton/charpente de Monsieur DEPOUX et de l'étanchéité du toit par la société SECC.

Le béton et la charpente sont dans un état de conservation satisfaisant tout comme l'étanchéité de la toiture qui reste sain dans son ensemble.

Monsieur METAIS pose la question, dans l'hypothèse d'une réhabilitation de cette toiture, de l'utilité des panneaux photovoltaïques.

Madame MILED informe que l'hypothèse avait été envisagée avec Dalkia mais que la structure de la charpente risquait de ne pas supporter le poids de l'installation.

Deux actions sont préconisées par les différents ingénieurs et experts qui sont intervenus ou ont visité le stade nautique :

- Arrêter les infiltrations qui mettent en danger les fondations au niveau du sous sol
- Rénovation de l'étanchéité des bassins.

Deux études sont à lancer en 2015 : l'étude du réseau souterrain (environ 21 000 euros) et l'intervention d'un géomètre pour métrer le stade nautique en vue de la pré programmation. (entre 13 et 16 000 euros)

La société H2O a une estimation à minima de 9 000 000 d'euros pour une réhabilitation purement sécuritaire de l'établissement.

Madame NICOLAS s'interroge sur l'organisation des travaux de la réhabilitation, le phasage est-il envisageable ?

Madame MILED indique que le phasage sera un scénario envisagé. La réhabilitation dépendra surtout du budget alloué à la réhabilitation.

Monsieur BOULET précise que la planification financière de la réhabilitation reste difficile au regard du peu de visibilité des finances des collectivités à long terme.

Information sur les travaux réalisés sur la période de décembre et ceux programmés en 2015
--

Durant la période de fermeture pour vidange les trois dernières semaines de décembre, les travaux suivants ont été réalisés :

- Reprise des joints de carrelage sur le bassin de 25m / margelle et 1,50 m sur les plages (essais en vue d'un travail programmé pour la fermeture de décembre 2016) (5 923,584 euros)
- Réfection et remise aux normes obligatoires des toboggans (7 024,56 euros puis contrôle de sécurité (1 632 euros)
- Reprise de canalisation dans la zone des saunas
- Travaux sur zone de filtration (dans le P3 du marché passé avec Dalkia)
- Reprise de carrelage sur les bassins et notamment sur les goulottes (en régie)
- Reprise des joints silicone au niveau des zones de flottaison (en régie)
- Pose de peinture type « goudron » sur plusieurs zones de glissance

- Peinture du SAS entrée/sortie du SAS accès au bassin olympique (en régie)
- Reprise de peinture sur la zone arrière des douches (en régie)
- Peinture des murs « fond de cabine » couloir mixte (en régie)
- Peinture partielle du vestiaire 3 (en régie)
- Installation d'une rampe de gonflage pour les bouteilles de plongée (Sécurité de travail et maintien viabilité du compresseur) (9 165,50 euros)
- Mise en place des casiers « chaussures » du personnel dans la zone d'entrée (1 783 euros)

Lors de cette période l'équipe des éducateurs (MNS/BEESAN) effectuent leur recyclage obligatoire en matière de secourisme (1 600 euros).

Sur l'exercice 2015 (sauf si livraison avant le 31/12), enlèvement et pose des coffres pour la caisse et le dépôt de fond par scellement au sol : 5 311 euros. La porte principale du coffre de la caisse est défaillante.

Madame MILED introduit les travaux envisagés courant 2015 avec la peinture des façades et des travaux facilitant l'accès aux personnes présentant un handicap ainsi que le changement de l'installation de l'éclairage de la zone bassin intérieur.

Information sur les marchés publics en cours
--

MARCHÉ M-01 2015 POSTÉ LE 8 DÉCEMBRE 2014

Un marché a été lancé pour effectuer le démontage/remontage et nettoyage de la structure gonflable du bassin olympique pour les années **2015, 2016 et 2017**.

Voici le calendrier prévisionnel :

- Pour le démontage : la semaine 24, les **10, 11 et 12 juin 2015**.
- Pour le remontage : la semaine 36 de l'année **2015, à partir du 1^{er} septembre**.

- Pour la seconde opération de démontage remontage pour l'année **2016** :
- Pour le démontage : la semaine 24, les **08, 09 et 10 juin 2016** :
- Pour le remontage : la semaine 36 de l'année **2016, à partir du 5 septembre**

- Pour la troisième opération de démontage remontage pour l'année **2017** :
- Pour le démontage : la semaine 24, les **07, 08 et 09 juin 2017**
- Pour le remontage : la semaine 36 de l'année **2017, à partir du 4 septembre**.

Madame MILED précise que l'emprunt de la bulle se termine en 2019.

Le marché sécurité contracté en 2014 peut-être reconduit pour cette année entre avril et août 2015.

Point d'information budgétaire

Madame MILED invite les membres du Comité à prendre le document budgétaire joint au dossier et donne les clés de décryptage pour sa bonne compréhension.

Madame MILED indique qu'il n'ya pas de déficit et que le Stade Nautique est en capacité

d'auto financer les études.

- Vote d'une décision modificative sur la ligne budgétaire du personnel.

La Directrice évoque le débat d'orientation budgétaire qui aura lieu probablement entre le 20 février et le 11 mars.

Monsieur BOULET a demandé une simulation sur une augmentation des tarifs à 0,5%, 1%, 1,5% et 2% ainsi qu'une comparaison des tarifs avec les autres piscines de l'agglomération.

DELIBERATION

Madame MILED évoque la démission de Madame Cécile DEMEURE, en charge des ressources humaines et la nécessité de recruter pour ce poste.

De même, Mme MILED évoque le besoin de recrutement d'un agent technique afin d'assurer les travaux de maintenance quotidien.

Madame MILED rappelle la promotion de Monsieur Pierre-Yves FAVREAU, validée par le précédent Comité d'administration.

Divers délibérations ont été votées durant la tenue du Comité d'administration :

- Vote de la délibération sur les emplois occasionnels
- Vote de la convention avec l'UFR STAPS Paris Descartes
- Vote de la convention avec SOS MNS
- Vote pour la reconduction de la convention pour les cours particuliers
- Vote pour la validation de la convention avec la ville de Malakoff afin de faire passer des audiogrammes au personnel concerné
- Vote de la délibération permettant de demander aux élus locaux une subvention afin de financer des opérations de prévention et de formation aux gestes de premiers secours ainsi que financer des stages d'apprentissages de la natation
- Vote de la délibération autorisant une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès des élus du département afin de financer des opérations de travaux relatifs à la réhabilitation du bâtiment et d'aménagement pour l'accessibilité des usagers

Madame MILED remercie le Comité d'administration de son attention.

Monsieur BOULET clôt le Comité d'administration du 19 décembre 2014 à 20h30.